10 es affaires extérieures au Parlement

anq yens

ીંદ un l

nfére

Ratification du traité de non-prolifération

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a fait, le ovent décembre, à la Chambre des communes, la déclaration suivante :

te de Monsieur l'Orateur, les députés se souviendront que, le 29 octobre, j'ai posé à la Chambre des copies de traités, accords et protocoles internationaux sembre Canada avait signés ou auxquels il avait accédé au cours des récents mois. reluint le ces traités était celui de la non-prolifération nucléaire.

LO g Étape importante vers le contrôle des armes, il a été approuvé par la forte dengrité des pays membres à une réunion spéciale de l'Assemblée générale des i Charlons Unies. Il fut ouvert à la signature à Washington, Londres et Moscou le orable juillet. Le Canada a signé le traité à Washington et à Londres le 23 juillet, ime. Moscou le 27 juillet. Plus de 80 pays ont maintenant signé et trois, la tude rande-Bretagne, le Nigéria et l'Irlande, l'ont ratifié. Nous espérons que le qu'ement viendra où tous les pays du monde reconnaîtront l'importance de ce ons anté et y accéderont.

doin Avant que le Traité de non-prolifération entre en vigueur, 43 États, y res opinioris les trois puissances nucléaires qui l'ont signé, doivent le ratifier. Nous la covons savoir que le Sénat américain s'occupera de la question de la ratification sidé planvier et que l'URSS prendra alors une décision à ce sujet. Notre pays étant ale semi des principaux partisans du traité et l'un des signataires « paranucléaires » i denous avons là une occasion de montrer l'exemple en prouvant notre foi dans pour fraité de non-prolifération. Il faudrait que nous prenions immédiatement les assistates nécessaires afin d'être les premiers à le ratifier. La décision du Canada pour un en effet influencer favorablement les autres gouvernements, dont il est iportant, pour l'efficacité future du traité, d'obtenir l'appui sans délai.

Le gouvernement se propose donc de faire le nécessaire pour autoriser Canada à ratifier le traité si possible avant le nouvel an.

Je suis certain que les députés des deux côtés de la Chambre appuient saraisons pour lesquelles le traité a été négocié et se réjouiront d'apprendre ne le Gouvernement du Canada se propose maintenant de prendre des mesures our le ratifier. J'espère que l'occasion se présentera en temps opportun de scuter le traité au Comité permanent des affaires extérieures et de la défense lors de l'examen à la Chambre du budget des dépenses du ministère des ffaires extérieures. Toutefois, afin de ne pas retarder la ratification du traité ir le Canada, nous aimerions agir tout de suite. Voilà pourquoi je profite Joccasion pour saisir la Chambre de la question.

En tant que membre du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement, Canada a joué un rôle important au cours des négociations des sept dernières nnées qui ont abouti à la présentation, à la session de l'Assemblée générale